

# « De l'université de Paris aux universités franciliennes » Colloque international des 30 et 31 janvier 2014

## Appel à propositions

#### Argumentaire

Dans l'esprit du grand public, l'université de Paris est généralement identifiée au quartier Latin. Ce cliché, hérité d'une histoire multiséculaire est encore celui qui domine lors de la crise étudiante de mai 1968 quand l'ORTF diffuse les premières images d'un mouvement qui a pourtant démarré à Nanterre en mars de la même année. Depuis le milieu des années 1950 en effet, l'université de Paris, qui depuis longtemps déjà était sortie de son quartier historique a déployé des antennes au-delà de la ligne du futur périphérique. La faculté des sciences d'Orsay (1954-1965), la faculté des Lettres (1964) puis de droit et sciences économiques (1966) de Nanterre, le projet de Villetaneuse (1960-1967) et les centres expérimentaux de Dauphine (1968) et Vincennes (1968) anticipent, entre 1955 et 1968 la grande transformation de l'université de Paris à la charnière des années 1960 et 1970. Á la suite de la loi Faure (12 novembre 1968) et du décret Guichard du 21 mars 1970, treize universités vont progressivement s'autonomiser entre 1971 et 1972 dont quatre dans les nouveaux départements de la petite couronne. Dès cette époque, les villes nouvelles en voie de construction dans la grande couronne prévoient des terrains à affecter à des implantations universitaires. Il faudra cependant attendre une vingtaine d'années pour que les premières antennes universitaires de ces villes nouvelles deviennent des établissements de plein exercice dans le cadre du plan Université 2000.

L'histoire de cette grande transformation n'a jamais été faite, même si de nombreuses études ont été consacrées à l'histoire de la Sorbonne, aux histoires particulières de certaines des treize universités nées de son éclatement et, bien entendu, à l'évolution des universités en général dans le second XXème siècle. Cette absence de synthèse est d'autant plus paradoxale qu'au mouvement d'essaimage et de nouvelles formes institutionnelles qui a caractérisé les années 1955-1995 s'est substitué, depuis le milieu des années 2000, un mouvement contraire de rapprochements institutionnels dans le cadre des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). À l'image de ces grands ensembles qu'on détruit sans en avoir fait l'histoire, notre époque retisse une trame universitaire sans réellement connaître les conditions de fabrication du « métier » qui l'a produit. L'absence de synthèse ne signifie pas pour autant l'absence de mémoire et au moment où la génération des universitaires qui a bâti les nouvelles universités franciliennes part en retraite, force est de constater que le détail des partitions disciplinaires ou la légende des

expérimentations universitaires restent vives. Là-encore, le risque est grand d'en rester à cette histoire héroïque. Comment en effet mesurer l'impact réel de la crise de 1968 sur une transformation de la carte universitaire envisagée depuis plusieurs décennies par les responsables scientifiques et administratifs de l'Université de Paris ? Comment encore retrouver les fils conducteurs d'une histoire que la mémoire collective envisage de manière fragmentée (l'époque d'Orsay et de Nanterre, celle de la loi Faure, celle du plan Université 2000) ?

Ces questions sont au cœur de l'évolution récente de l'historiographie de l'université de Paris qui a été en grande partie renouvelée sous l'effet conjoint – mais non encore croisé – de plusieurs chantiers disciplinaires. Une première approche réside dans le travail effectué sur l'évolution de la cartographie universitaire nationale, l'exemple atypique de Paris étant ici restitué dans une dynamique plus générale, permettant notamment d'interroger le rapport entre les universités franciliennes et les universités du bassin parisien, voire la question complexe des relations entre les nouvelles implantations universitaires en province des années 1950-1960 et l'époque de la grande transformation de l'université de Paris. Une seconde approche provient de l'intérêt croissant de nombreuses disciplines universitaires pour la genèse de leur histoire scientifique et institutionnelle ou de leur didactique. Initiée par l'histoire des sciences, ce mouvement touche aujourd'hui des disciplines aussi diverses que l'anglais, la sociologie, la philosophie, le droit ou les sciences économiques et de gestion. Si elles ne se limitent certes pas aux universités franciliennes, ces approches ne peuvent faire l'économie d'un détour par la capitale compte-tenu du poids symbolique de l'université de Paris et de l'étendue des reconfigurations disciplinaires induites par la loi Faure. Une troisième approche réside dans l'intérêt manifesté récemment par l'histoire de l'art et de l'architecture pour « les années ZUP ». Le double mouvement d'ouverture aux chercheurs de fonds d'architectes bâtisseurs des nouvelles universités des années 1960-1970 voire plus récemment des années 1990 et d'une redécouverte de la diversité architecturale de la fin des Trente Glorieuses a initié des monographies (Jussieu, Tolbiac, etc.) ouvrant la voie d'une mise en perspective du patrimoine architectural des universités franciliennes. Enfin, une quatrième approche est venue de la demande sociale et institutionnelle au moment du quarantième anniversaire du démembrement de l'université de Paris (31 décembre 1970). Amorcée par les travaux historiques et sociologiques renouvelant notre connaissance de Mai 1968, une série de journées d'études, colloques, tables-rondes et publications anniversaires ont permis de revisiter (Paris VIII, Paris X) ou plus simplement d'amorcer (Paris IX, Paris XII, Paris XIII) l'histoire des nouvelles universités parisiennes du tournant des années 1960 dont on ne connaissait parfois quasiment rien. Parallèlement, certaines universités de villes nouvelles célébraient leur vingtième anniversaire posant par là même les premiers jalons d'une mise en perspective historique.

Reste que si l'histoire de la transformation de la Sorbonne nous est aujourd'hui mieux connue, les approches et plus encore les dynamiques qui sont à l'origine du renouvellement des connaissances risquent fort de demeurer à l'état de fragments ou de moments commémoratifs si l'on ne prend pas le temps nécessaire de dresser un état des lieux et de confronter les approches. Un comité scientifique pluridisciplinaire, réunissant des chercheurs, des conservateurs et des archivistes a donc adopté en juin 2012 le projet d'un colloque pluridisciplinaire portant sur l'histoire récente de l'université de Paris, couvrant les transformations matérielles, institutionnelles, scientifiques et, *in fine*, humaines entre les années 1950 et les années 1990. Après en avoir débattu, le comité a décidé de concentrer le colloque sur l'histoire des seules universités franciliennes, à l'exclusion donc des autres grands établissements d'enseignement supérieur, grandes écoles et de recherche (notamment le CNRS) jugées suffisamment pourvues d'études historiques, même s'il a paru évident que les histoires étaient très souvent imbriquées. Comptetenu de cette première limitation, trois axes de réflexions paraissent pouvoir orienter la réflexion et la recherche.

Le premier concerne l'histoire institutionnelle de l'université de Paris. Cette histoire est tout d'abord celle de l'élaboration progressive d'une nouvelle carte universitaire. Si la forme définitive de cette carte nous est connue, que sait-on des étapes et des lieux de son élaboration et des arbitrages effectués? A-t-on d'emblée envisagé un développement radio-concentrique suivants les points cardinaux ou a-t-on au contraire d'abord opté pour un développement au sud de la capitale? Comment identifier les projets avortés (projet d'origine de la cité universitaire d'Antony, université technologique de Villetaneuse passée à Compiègne) dont la mémoire collective perd souvent la trace mais qui peuvent ressurgir lors de périodes d'embellie budgétaire comme le plan Université 2000 ? Que sait-on de la gestion complexe par les établissements de composantes (IUT), de sites ou d'antennes multiples ? Cette histoire est aussi celle des conditions d'implantations des universités sur des emplacements (bâtiments de l'OTAN, Halle aux vins, bois de Vincennes, etc.) ou des territoires (Orsay, Nanterre, Créteil, Villetaneuse puis Guyancourt, Cergy, Évry, Noisy-Champs) où elles furent plus ou moins imposées et plus ou moins acceptées. En ce sens, il apparaît difficile de retracer l'histoire institutionnelle des universités franciliennes sans prendre en compte les conditions spécifiques de leur territorialisation, tant sous l'angle urbanistique (accessibilité, insertion urbaine) que sous l'angle politique (rapports avec la ville de Paris, les communes de banlieue concernées, les départements et les syndicats intercommunaux mais aussi les établissements publics d'aménagement et in fine la région parisienne et les régions et grandes villes du bassin parisien directement concernées). En ce sens aussi, on se doit de considérer que la carte universitaire ne relève pas simplement de la compétence du ministère de l'Enseignement supérieur/Éducation nationale mais aussi de celle d'autres ministères comme l'Intérieur (sécurité des campus, relations avec les collectivités locales), l'Équipement (dessertes routières et aménagement des réseaux), l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (pour les CHU) et la DATAR (les universités constituant comme les hôpitaux des établissements structurant pour l'aménagement du territoire). Il y aurait enfin intérêt à prendre en compte la cartographie alternative et encore méconnue des acteurs eux-mêmes (syndicats étudiants ou d'enseignantschercheurs) et celle des partis d'opposition au régime gaulliste.

Le deuxième concerne le patrimoine des universités franciliennes, le terme étant naturellement entendu au sens large. Comment tout d'abord rendre compte de l'histoire architecturale des bâtiments universitaires dans et en dehors de Paris? Derrière la gestion complexe d'un bâti remontant aux débuts de la Troisième République et à l'Entre-deux-guerres, les créations de nouveaux campus mais aussi les extensions des établissements existants vont mobiliser plusieurs générations d'architectes. Existe-t-il des «typologies architecturales» spécifiques à l'avant et à l'après 1968 ? Comment expliquer les convergences (architecture industrielle) et les divergences (tours de Tolbiac versus architecture horizontale à Nanterre) entre les sites voire à l'intérieur des sites eux-mêmes (centre littéraire versus centre scientifique à Villetaneuse) ? Les universités de villes nouvelles contribuent-elles à renouveler l'architecture universitaire francilienne? Au-delà de l'univers des formes liées à l'enseignement et à la recherche (amphithéâtres, salles polyvalentes, salles de TP, bibliothèques, laboratoires scientifiques), aux différents types de bâti (campus constitué, IUT et antennes universitaires isolées, centres hospitaliers universitaires, logements étudiants, installations sportives, etc.), des modèles (polyvalence des espaces, placettes, galeries, etc.) ou des contre-modèles (campus de Nanterre) comment rendre compte des usages des nouveaux et des anciens espaces universitaires (le partage de la Sorbonne entre Paris I, Paris III, Paris IV, Paris V)? Parallèlement à l'architecture, la généralisation de la politique du 1% artistique mise en place en 1951 contribue à augmenter le patrimoine artistique des universités en mettant une série d'œuvres (fresques, murs ou bancs sculptés, bas-reliefs et rondes-bosses en matériaux divers) au contact direct des usagers. L'inventaire de ce patrimoine artistique devenu indifférencié avec le temps est rarement réalisé même si chacun convient de la dimension muséale des sites les plus anciens (fresques de la Sorbonne). Le patrimoine scientifique des universités franciliennes, pris en charge de manière très inégale selon les établissements, débouche sur la question des collections (anatomie, botanique, minéralogie, etc.), embryons de musées universitaires existants (musée d'anatomie de Paris V) ou encore en devenir mais aussi sur la question des archives scientifiques. La constitution récente d'inventaires et d'instruments de recherche constitue de toute évidence une richesse pour l'histoire des universités franciliennes qu'il importe de valoriser à l'occasion du colloque.

Le troisième axe concerne l'histoire sociale de la transformation du tissu universitaire francilien, époque sans précédent et sans équivalent de mouvements de personnels enseignants, scientifiques et administratifs et bien sûr d'étudiants. La recherche sociologique a récemment mis l'accent sur l'intérêt d'une restitution des trajectoires individuelles et collectives, sur les allers et retours d'un site à l'autre, selon des logiques à la fois d'opportunités professionnelles, d'engagements idéologiques ou de reconfigurations didactiques (esthétique, philosophie, langues, sciences économiques, etc.). Ces mouvements déterminent le partage des tâches, la hiérarchie symbolique des universités franciliennes, les recompositions disciplinaires et la construction de leur identité à moyen terme. Ils sont souvent redoublés par les mobilisations sociales, caractéristiques des premières années de fonctionnement (première moitié des années 1970) et des réformes de l'époque d'Alice Saunier-Seïté ou d'Alain Devaquet. Il importe de resituer ces mouvements dans la moyenne durée - ne pas oublier par exemple la réforme Fouchet de 1966 derrière la déflagration de Mai 1968 - pour comprendre ce qui se joue au-delà du temps et/ou des temps de crise. Á cet égard, l'histoire encore mal connue des disciplines qui cheminent selon des modalités différentes comme le droit ou la médecine mériterait un éclairage spécifique. Il importe ici de croiser les échelles d'analyse, en confrontant l'histoire du gouvernement des facultés puis des universités parisiennes (rôle des recteurs, des présidents, des doyens, des conseils) encore insuffisamment connue et l'histoire plus globale des hommes et des femmes qui ont contribué à la transformation de l'université de Paris ou qui l'ont plus simplement accompagnée. Les recueils d'entretiens, parfois constitués en archives orales, forment ici une ressource dont le colloque doit permettre de souligner à la fois l'intérêt et l'urgence.

### Modalités de proposition

Les propositions de communications (1-2 pages, comprenant un résumé et une présentation de l'auteur) seront à envoyer avant le 1<sup>er</sup> mars 2013 à : loic.vadelorge@wanadoo.fr ou stephanie.mechine@ac-paris.fr

#### Comité scientifique :

Myriam Baron, Florence Bourillon, Ludovic Bouvier, Hélène Caroux, Christophe Charle, Thérèse Charmasson, Jean-Richard Cytermann, Patrick Fridenson, Isabelle Gallois, Hélène Gispert, André Grelon, Christian Hottin, Jean-Philippe Legois, Jean-Noël Luc, Charlotte Maday, Elénore Marantz, Marina Marchal, Stéphanie Méchine, Pierre Merlin, Gérard Monnier, Christine Musselin, Sandrine Nicourd, David Peycéré, Emmanuelle Picard, Benoît Pouvreau, Antoine Prost, Anne Rohfritsch, Monique Ronzeau, Charles Soulié, Loïc Vadelorge.